

# Conservatoire d'Agglomération de Vichy Communauté

## Cursus pédagogiques (Instrument, Formation Musicale, Pratiques collectives, Musique de Chambre)

CYCLES		PRATIQUE INSTRUMENTALE OU VOCALE		FORMATION MUSICALE		PRATIQUE COLLECTIVE		MUSIQUE DE CHAMBRE	
<b>Eveil Musical</b>	Ateliers Bébés-Parents	0-18 mois		Un parent reste présent avec l'enfant durant toute la séance	Réservé aux enfants de 0 à 18 mois				
		19-36 mois			Réservé aux enfants de 19 à 36 mois				
	4 ans (MS) Enfants nés en 2017 (année civile)	PETIPAS			PETIPAS	Réservé aux enfants de 4 ans (MOYENNE SECTION de maternelle) Temps de cours 45 mn			
45 mn (sans pratique instrumentale)	5 ans (GS) Enfants nés en 2016 (année civile)	TOUCHÂTOU			TOUCHÂTOU	Réservé aux enfants de 5 ans (GRANDE SECTION de maternelle) Temps de cours 45 mn			
<b>Cycle Initial</b>	6 ans (CP) Enfants nés en 2015 (année civile)	PASSPARTOUT	<b>Découverte instrumentale</b> Possible uniquement durant l'année de CP pendant 1 an Initiation de plusieurs instruments sur l'ensemble de l'année scolaire <b>Cours instrument 30 mn - 3 à 6 séances DECOUVERTE par instr.</b>	<b>Pass'Partout</b> <b>découverte</b>	Réservé aux enfants de 6 ans (inscrits en classe de CP) Temps de cours 1h	<b>Pas de pratique collective</b> Sauf chœur Les Polysons possible à partir de 6 ans Ouvert à tous les élèves du CP au CM2			
<b>Atelier Annuel</b>	7 ans (CE1) nés en 2014 8 ans (CE2) nés en 2013	ANA1 ANA2	Choix d'une seule pratique instrumentale pour l'année		Pas de FORMATION MUSICALE				
<b>Cycle 1</b>	A partir de 7 ans (CE1)	C1A1*	<b>Examen de fin de cycle 1 (à partir du C1A3)</b>  OU Parcours Personnalisé non diplômé en fin de cycle 1 sauf avis dérogatoire (cf. ci-dessous)	C1A1 / EpO1 / Adultes Débutants	Temps de cours 1h	Pratique collective obligatoire à partir de la 2ème ou 3ème année selon avis du professeur	Pour les instruments polyphoniques, pratique vocale de 2 années minimum (facultative mais fortement recommandée)		
		C1A2		C1A2 / EpO2 / Adulte intermédiaires 1					
		C1A3		C1A3 / EpO3 / Adultes intermédiaires 2					
		C1A4		C1A4 / EpO4 / Adultes confirmés					
		C1A5		C1A5 (optionnel)					
<b>Validations de l'AEM</b> (Attestation d'Etudes Musicales)		UV AEM instrument		UV AEM Formation Musicale		UV AEM Pratique Collective			
<b>Cycle 2</b>	Cours instrument 45 mn	C2A1	<b>Examen de fin de cycle 2 (entre C2A3 et C2A5)</b>  OU Parcours personnalisé non diplômé	C2A1	Temps de cours : 1h15	Atelier 4 mains / Orchestre multi-instruments / Ensembles divers pour les élèves pianistes du cycle 2			
		C2A2		C2A2					
		C2A3		C2A3					
		C2A4		C2A4					
		C2A5		Examen (Formation Musicale) de fin de cycle 2 (C2A4)					
<b>Validations du BEM</b> (Brevet d'Etudes Musicales)		UV BEM instrument		UV BEM Formation Musicale		UV BEM Pratique collective		UV PROBATOIRE (MdC1) facultative	
<b>Cycle 3</b>	Cours instrument 1h	CEM1	Examen possible en CEM2, obligatoire en CEM3 pour l'obtention de l'UV instrumentale (CEM) OU intégration en Parcours Personnalisé (sauf dérogation)			Pratique collective obligatoire pour chaque année de CEM			Au moins une année de Musique de Chambre obligatoire pour valider l'UV CEM
		CEM2							
		CEM3							
<b>Validation du CEM</b> (Certificat d'Etudes Musicales)		UV CEM instrument		UV BEM Formation Musicale (C2A4)		UV CEM Pratique Collective		UV PROBATOIRE (MdC1) obligatoire / UV INTERMEDIAIRE facultative	
<b>Cycle spécialisé</b>	Cours instrument 1h	CSA1	Intégration en Cycle Spécialisé après épreuve d'admission obligatoire Epreuve de fin de cycle spécialisé possible en CSA2 et obligatoire en CSA3 pour l'obtention de l'UV instrumentale (DEM)	CEM1 - CEM2	Temps de cours 2h	Pratique collective obligatoire pour chaque année de Cycle Spécialisé			3 années de Musique de Chambre obligatoires sur l'ensemble du cursus de cycle 3 pour valider l'UV DEM
		CSA2							
		CSA3							
<b>Validation du DEM</b> (Diplôme d'Etudes Musicales)		UV DEM instrument		UV CEM Formation Musicale (CEM1 - CEM2)		UV DEM Pratique Collective		UV INTERMEDIAIRE (MdC2) et UV SUPERIEUR (MdC3) obligatoires	
<b>Perfectionnement</b>	Cours instrument 1h	CPA1	Epreuve instrumentale sous forme de projet de concert en fin d'année scolaire	Fin de cycle 3 Formation Musicale		Pratique collective recommandée		Musique de chambre recommandée	
<b>Parcours Personnalisé</b>	Enfants ou adultes pour les élèves arrivant en fin de 1er cycle	PP	A partir de la fin de cycle 1 2 à 5 années possibles en fonction de la discipline et des places disponibles	Pas de formation musicale PP possible même sans validation d'examen FM		Pratique collective obligatoire au choix de l'élève et en accord avec le professeur			
<b>MUSIQUE ET HANDICAP</b> Cursus pédagogique adapté pour l'accueil des élèves en situation de handicap (dossier d'inscription étudié individuellement afin de répondre au mieux à la situation présentée)									
<b>Histoire de la Musique</b>	A partir du cycle 2 pour tous les âges (enfants et adultes)	HisMus	Le cours d'Histoire de la Musique est un cours complémentaire et facultatif qui ne se substitue pas au cours de FM de la Formation Diplômante						
<b>Innovations pédagogiques : cursus spécifiques et indépendants, non cumulables avec le parcours standard ci-dessus</b>									
<b>Ecole par l'Orchestre</b>	C1A1 / EpO1 C1A2 / EpO2 C1A3 / EpO3 C1A4 / EpO4	EpO1	Pratique instrumentale identique au cursus diplômé standard <b>Ouvert à tous instruments, mais effectif régulé (validation CPA)</b>	Ce cursus inclut la Formation Musicale et la Pratique Collective					
		EpO2							
Durée du cours : 45 mn à 1h30 Selon niveau		EpO3	Pratique instrumentale identique au cursus diplômé standard <b>Ouvert à tous instruments sauf département Trad (effectif régulé)</b>	Formation Musicale orale et pratique collective sur le mode d'apprentissage des musiques traditionnelles (EpO3 et EpO4 ne concernent pas les élèves du département des Musiques Traditionnelles - cf. ci-dessous)					
<b>Musiques Actuelles</b>	FMMA1 FMMA2 FMMA3-4	FMMA1	Ce cursus inclut la pratique instrumentale, la Formation Musicale et la Pratique Collective Cursus réservé aux élèves à partir de 11 ans (collège) des classes de guitare électrique, basse électrique, batterie						
		FMMA2							
Cours Unique 2h (12 élèves max.)		FMMA3-4	Cours instrumental standard	Formation Musicale C1A3 - C1A4 + MAO pour cursus Musiques Actuelles			Pratique Collective obligatoire		
<b>Cursus Jazz</b>	Fin cyle 1 Cycle 2	FM Jazz1	Cours de piano jazz (à partir du cycle 2 de piano classique)		FM JazzMA	FORMATION MUSICALE FM Jazz Pour les batteurs, FMMA fortement conseillée à défaut de FM Jazz (Temps de cours 1h)		Pratique collective jazz (big band, atelier d'improvisation, atelier vocal,...)	
		FM Jazz2-3	et de batterie jazz et Musique actuelle		Fin C1 - Début C2			Histoire du JAZZ Obligatoire pour les élèves C2 du cursus jazz	
<b>Formation Musicale Appliquée</b>	C1A3 à C2A2 C2A3 et C3	FMA1	Ensemble JEUNES POUSSÉS (les élèves de C1A1 et C1A2 de Mus. Trad. intègrent un cursus de FM standard C1A1/2 ou EpO1/2)						
		FMA2	Ensemble TRAD-ROCK (fin cycle 2 et cycle 3)						
Durée 1h à 1h15 selon niveau			Cursus diplômé pour la musique traditionnelle ouvert uniquement aux élèves du département Musique Trad.						

\* 1ère année probatoire, pour les nouveaux élèves intégrant le CRD, à l'issue de laquelle l'orientation de l'élève sera confirmée par le professeur, ou pourra faire l'objet d'une réorientation